

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

#### Arrêté du 28 octobre 2010 relatif à la liste des sportifs espoirs

NOR : SASV1028211A

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-2, R. 221-1 à R. 221-8 et A. 231-3 à A. 231-8 ;

Vu les décisions et avis de la Commission nationale du sport de haut niveau relatifs aux critères de délivrance de la qualité de sportif de haut niveau et au nombre de ces sportifs par discipline ;

Sur propositions des directeurs techniques nationaux,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010, sont inscrits sur la liste des sportifs espoirs les sportifs dont les noms figurent en annexe (1) du présent arrêté et relevant des fédérations françaises suivantes :

- aéronautique ;
- athlétisme ;
- badminton ;
- base-ball, softball et cricket ;
- basket-ball ;
- billard ;
- bowling et sports de quilles ;
- boxe ;
- canoë-kayak ;
- course d'orientation ;
- cyclisme ;
- équitation ;
- escrime ;
- étude et sports sous-marins ;
- football ;
- football américain ;
- golf ;
- gymnastique ;
- haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme ;
- handball ;
- handisport ;
- hockey ;
- hockey sur glace ;
- judo-jujitsu, kendo et disciplines associées ;
- karaté et disciplines associées ;
- lutte ;
- montagne et escalade ;
- motocyclisme ;
- natation ;
- parachutisme ;
- pelote basque ;

- pentathlon moderne ;
- roller skating ;
- rugby ;
- rugby à XIII ;
- savate, boxe française et disciplines associées ;
- ski ;
- ski nautique ;
- sociétés d'aviron ;
- sport automobile ;
- sport boules ;
- sports de glace ;
- squash ;
- surf ;
- taekwondo et disciplines associées ;
- tennis ;
- tennis de table ;
- tir ;
- tir à l'arc ;
- triathlon ;
- voile ;
- vol à voile ;
- vol libre ;
- volley-ball.

**Art. 2.** – La durée de la validité des inscriptions est fixée, pour chaque sportif, en annexe au présent arrêté.

**Art. 3.** – Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 2010.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur des sports,*  
B. JARRIGE

---

(1) Les annexes au présent arrêté sont tenues à disposition du public sur un site internet relevant de la ministre chargée des sports : <http://www.sports.gouv.fr>.



Qui sommes nous ?    Acteurs du sport    Sport et compétition    Faire du sport    Sport, santé et prévention    Métiers et formations

## Sport et compétition

Sport de haut niveau

Sport professionnel

Grands événements sportifs

Les Jeux Olympiques et Paralympiques

Les événements sportifs internationaux

Le calendrier des grandes compétitions internationales

[Accueil](#) | [Sport et compétition](#) | [Sport de haut niveau](#)

## Liste des sportifs Espoirs et des partenaires d'entraînement

6 novembre 2009

Il existe 16 sportifs correspondant à votre recherche

Nom Prénom	Fédération	Catégorie	Fin de droit	Club (Code postal)
<b>AABKARI</b> Reyan	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	86000
<b>BAHUET</b> Alice	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	16000
<b>BLARY</b> Quentin	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17400
<b>BOISLIVEAU</b> Tanguy	Fédération Française de Natation	Partenaire d'entraînement	31/10/2011	17400
<b>COHAT</b> François	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17000
<b>CUFFEL</b> Dylan	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17400
<b>GONCALVES</b> Alexandre	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17000
<b>GUIFFIER</b> Fanny	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	86000
<b>JEANNEAU</b> Nathan	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	79000
<b>JUCHEREAU</b> Nicolas	Fédération Française de Natation	Partenaire d'entraînement	31/10/2011	17400
<b>LANAU</b> Corentin	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17400

### Dans la même rubrique

- [Le sport de haut niveau c'est quoi ?](#)
- [Le cadre légal et réglementaire](#)
- [Les dispositifs d'aides aux sportif\(ve\)s de haut niveau](#)
- [Création de l'Institut de Recherche bioMédicale et d'Epidémiologie du Sport \(IRMES\)](#)
- [Espace réservé aux sportifs inscrits sur les listes ministérielles](#)
- [Liste des sportifs de haut niveau](#)
- [Liste des sportifs Espoirs et des partenaires d'entraînement](#)
- [Liste des pôles labellisés](#)
- [Les sites à visiter](#)

## sports.gouv.fr

Qui sommes nous ?	Acteurs du sport	Sport et compétition	Faire du sport	Sport, santé et prévention	Métiers et formations
Organisation	Rôle du ministère	Sport de haut niveau	Les sports de nature	Prévention et lutte contre le dopage	Animation, éducateurs sportifs, entraîneurs
La Ministre des Sports	Rôle du CNOSF	Sport professionnel	Les pôles ressources nationaux (PRN)	Protection du public	Accès à l'emploi
En régions	Les fédérations	Grands événements sportifs	Education et insertion		Emploi dans le sport
Budget	Sport et développement	Les Jeux Olympiques			

Travailler au ministère	durable	et Paralympiques	Sport et handicaps	Promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé	et l'animation
Le ministère et sa modernisation	L'action de la France à l'international	Les événements sportifs internationaux	Sport au féminin	Protection de la santé des sportifs	Calendrier des formations
Marchés publics	Le CNDS	Le calendrier des grandes compétitions internationales	Les équipements sportifs	Prévention de la violence et des discriminations	Études et rapports
Contacts	Le Musée National du Sport		Savoir nager près de chez vous		Réglementation

[CONTACTS](#) | [ANNUAIRES](#) | [SERVICES DÉCONCENTRÉS](#) | [MARCHÉS PUBLICS](#) | [MENTIONS LÉGALES](#)

     |    |  Plus d'options

95, avenue de France 75650 Paris CEDEX 13 tél. : 01 40 45 90 00  
© Ministère des Sports